



## Mariage en urgence a l hopital

Par **FLORAISON**, le **02/01/2011** à **15:14**

Bonjour,

Mon père est gravement malade et peut être en fin de vie. Il est hospitalisé et sa compagne souhaite se marier à l'hôpital en urgence pour toucher une partie de sa retraite en cas de décès. Celle-ci a 3 enfants d'une précédente union. À qui seront reversés les capitaux décès ou autre ses enfants auront-ils des droits comment cela va-t-il se passer pour moi ?

Merci pour vos réponses